InteraXXIons

La Nouvelle revue transdisciplinaire
de la Faculté des lettres et sciences humaines – USJ

# CHARTE DE GOUVERNANCE

## Préambule

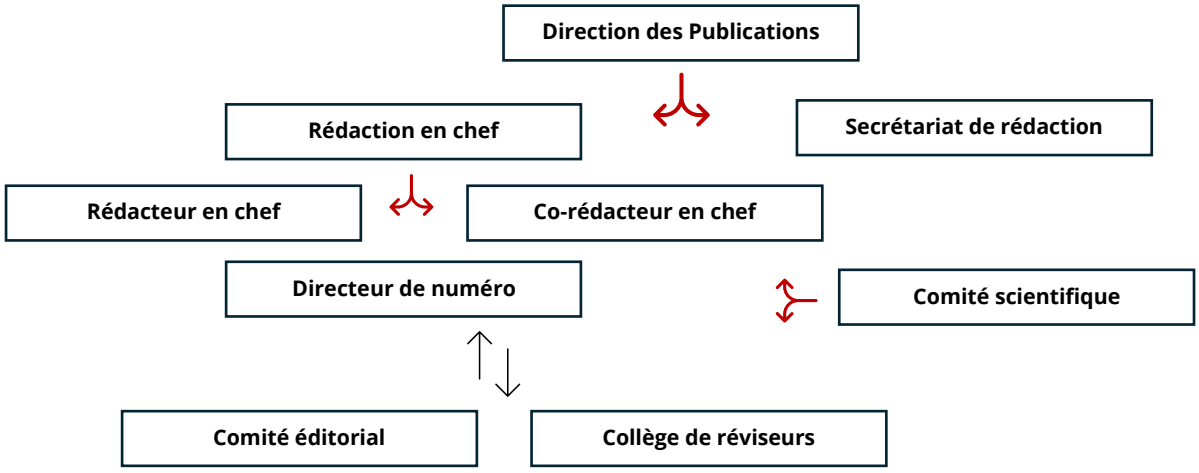
*Intera***XXI***ons* est la revue scientifique pluridisciplinaire de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth. Elle a pour vocation de valoriser des travaux de recherche originaux, ancrés dans les disciplines de la Faculté, tout en favorisant le dialogue interdisciplinaire et l'ouverture scientifique.

La présente charte de gouvernance éditoriale précise l'organisation de la revue, les rôles de ses différentes instances et les responsabilités attachées à chacune d'elles. Elle vise à garantir la qualité scientifique des publications, la régularité des parutions, la transparence des procédures éditoriales, la traçabilité des décisions et le respect des principes d'intégrité scientifique.

Cette charte constitue un cadre de référence pour le fonctionnement éditorial d'*InteraXXIons*. Elle accompagne le développement de la revue et son inscription dans les standards internationaux de la publication scientifique, dans une perspective d'amélioration continue.

La gouvernance de la revue s'organise autour d'instances complémentaires, dont les rôles et mandats sont formalisés afin de garantir la qualité scientifique, la régularité des parutions et la traçabilité des décisions. L'ensemble de ces instances fonctionne sur la base de mandats, de règles de nomination et d'engagements explicites afin de sécuriser la continuité et l'amélioration continue d'Intera***XXI***ons.

Ces instances contribuent, chacune selon son rôle, au pilotage scientifique de la revue, au suivi des numéros, à l'encadrement du processus d'évaluation et à l'amélioration continue des procédures éditoriales.




## 1. Direction des publications

La Direction des publications garantit l'alignement institutionnel de la revue, le respect des principes d'intégrité scientifique et la cohérence générale de son développement éditorial.

La Direction des publications est assurée par le ou la Doyen·ne de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Elle a notamment pour responsabilités de :

- valider la charte de gouvernance éditoriale et ses mises à jour ;
- valider les grandes orientations stratégiques de la revue ;
- nommer la Rédaction en chef, le Secrétariat de rédaction, le Comité éditorial et le Comité scientifique ;
- veiller à la cohérence entre le fonctionnement de la revue et les orientations scientifiques et institutionnelles de la Faculté.

## 2. Rédaction en chef

La Rédaction en chef pilote la ligne éditoriale d'*InteraXXIons*, garantit la qualité scientifique des publications, veille à la régularité des parutions et assure la cohérence des procédures éditoriales.

Elle est assurée par un·e Rédacteur·rice en chef et, le cas échéant, par un·e Co-rédacteur·rice en chef.

*Rédacteur·rice en chef*

Le ou la Rédacteur·rice en chef assure l'autorité scientifique de la revue et le pilotage général de sa politique éditoriale.

Il ou elle est nommé·e par la Direction des publications, après avis du Comité éditorial, pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Ses responsabilités comprennent notamment :

- ✓ la validation des orientations et politiques éditoriales de la revue ;
- ✓ la désignation des Directeur·rice·s de numéro, en concertation avec le ou la Co-rédacteur·rice en chef et le Comité éditorial ;
- ✓ l'arbitrage des situations sensibles, notamment en matière de conflits d'intérêts ou de décisions éditoriales complexes ;
- ✓ la représentation de la revue auprès de la Direction des publications et du Vice-rectorat à la recherche, notamment pour les dossiers d'indexation ;
- ✓ la notification aux contributeur·rice·s de la non-sélection des résumés ou propositions, sur la base de la pré-évaluation ;
- ✓ la garantie de la traçabilité du flux éditorial ;
- ✓ la relecture finale des articles acceptés, afin de vérifier leur conformité éditoriale avant mise en production.

*Co-rédacteur·rice en chef*

Le ou la Co-rédacteur·rice en chef accompagne le ou la Rédacteur·rice en chef dans la définition, le déploiement et le suivi de la politique éditoriale de la revue.

Il ou elle est nommé·e par la Direction des publications, après avis du Comité éditorial et du ou de la Rédacteur·rice en chef, pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Ses responsabilités comprennent notamment :

- ✓ la co-validation des orientations et politiques éditoriales ;
- ✓ la co-représentation de la revue auprès de la Direction des publications et du Vice-rectorat à la recherche, notamment pour les dossiers d'indexation ;
- ✓ le suivi du calendrier éditorial, des jalons et des relances ;
- ✓ la diffusion des appels à contributions sur les plateformes et réseaux pertinents ;
- ✓ l'animation du lien avec les membres du Comité éditorial, du Comité scientifique et les Directeur·rice·s de numéro ;
- ✓ le suivi, avec le Secrétariat de rédaction et la Rédaction en chef, de la complétude des informations éditoriales, des métadonnées, des identifiants ORCID et des licences ;
- ✓ la contribution aux dossiers de référencement et d'indexation de la revue ;
- ✓ l'appui à la normalisation des articles acceptés, notamment par la relecture des versions finales, le contrôle des références et la mise aux normes éditoriales.

## 3. Secrétariat de rédaction

Le Secrétariat de rédaction assure la gestion opérationnelle du flux éditorial et la traçabilité des différentes étapes du processus de publication.

Il est désigné par la Direction des publications, sur proposition de la Rédaction en chef, selon les modalités retenues par la Faculté.

Ses responsabilités comprennent notamment :

- ✓ l'administration du travail éditorial, notamment via la plateforme éditoriale institutionnelle ;
- ✓ le suivi des soumissions, des relances, des épreuves et des échanges éditoriaux ;
- ✓ la tenue d'un tableau de bord de la revue ;
- ✓ le contrôle de la qualité formelle des textes et de la complétude des métadonnées ;
- ✓ l'appui à la préparation finale des numéros avant publication.

## 4. Directeur·rice de numéro

Chaque numéro d'*InteraXXIons* est coordonné par un·e Directeur·rice de numéro, désigné·e en fonction de la dominante disciplinaire ou thématique retenue.

Le ou la Directeur·rice de numéro est nommé·e pour un numéro par la Rédaction en chef, sur proposition du Comité éditorial et validation par la Direction des publications.

Ses responsabilités comprennent notamment :

- ✓ la proposition de la note d'intention du numéro, incluant l'appel à contributions, les axes scientifiques, le calendrier et l'ouverture interdisciplinaire ;
- ✓ la participation à l'identification des réviseur·euse·s ;
- ✓ le suivi scientifique des contributions retenues, en lien avec la Rédaction en chef ;
- ✓ la synthèse des avis de révision et la formulation d'une recommandation motivée ;
- ✓ le suivi des échanges avec les auteur·e·s ;
- ✓ le respect des jalons du calendrier éditorial ;
- ✓ la relecture finale du numéro et la rédaction de l'avant-propos.

## 5. Comité éditorial

Le Comité éditorial est une instance opérationnelle représentant les disciplines de la Faculté des lettres et des sciences humaines et contribuant au dynamisme scientifique de la revue.

Ses membres sont nommés par la Direction des publications, après consultation des disciplines concernées, pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Le Comité éditorial a notamment pour responsabilités de :

- ✓ proposer des noms pour la fonction de Directeur·rice de numéro ;
- ✓ contribuer à l'examen des notes d'intention des numéros ;
- ✓ participer à la pré-évaluation des résumés, en lien avec la Rédaction en chef et le ou la Directeur·rice de numéro ;
- ✓ contribuer à l'identification et à la mobilisation de réviseur·euse·s ;
- ✓ participer à la diffusion des appels à contributions au sein des départements, des réseaux scientifiques et auprès des doctorant·e·s rattaché·e·s ;
- ✓ être consulté sur les évolutions des politiques éditoriales et de la gouvernance de la revue.

## 6. Collège de réviseur·euse·s

Les évaluations scientifiques sont réalisées par des réviseur·euse·s externes mobilisé·e·s *ad hoc*, selon les besoins des manuscrits et les expertises requises.

Les réviseur·euse·s ne constituent pas une instance permanente de la revue. Ils et elles sont sollicité·e·s dans le cadre du processus éditorial afin de garantir l'expertise disciplinaire, la pluridisciplinarité et l'ouverture scientifique de l'évaluation.

Lorsque cela est possible, la revue veille à mobiliser, pour chaque article, des expertises complémentaires, notamment locales, régionales et internationales.

## 1.7. Comité scientifique

Le Comité scientifique est une instance d'orientation et de garantie scientifique. Il contribue à l'ouverture internationale, à la crédibilité académique et au développement scientifique de la revue.

Ses membres sont nommés par la Direction des publications, après consultation des disciplines concernées, pour un mandat de quatre ans, renouvelable.

Le Comité scientifique a notamment pour responsabilités de :

- ✓ donner un avis sur la ligne éditoriale de la revue, ses thématiques et ses standards scientifiques ;
- ✓ être consulté sur les évolutions majeures de politique éditoriale et de gouvernance ;
- ✓ contribuer, lorsque cela est nécessaire, à certains arbitrages ou expertises scientifiques ;
- ✓ participer à la réflexion sur le développement, la visibilité et l'internationalisation de la revue.

Toute nomination au sein des instances de gouvernance éditoriale est formalisée par un courrier émanant de la Direction des publications. La présente charte est révisable une fois par an, sur proposition de la Rédaction en chef ou de la Direction des publications, après avis du Comité éditorial. Elle entre en vigueur à la date de validation par la Direction des publications.